



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Appel à Candidatures

Bourses de Master 2 du Gouvernement français 2012-2013

« Dynamiser son Master et sa formation professionnelle en venant étudier en France »

Le gouvernement français attribue chaque année des bourses d'études de niveau Master 2, à des étudiants de Bosnie-Herzégovine. Le programme de bourses prend en charge l'hébergement et les frais de vie, ainsi que la sécurité sociale de l'étudiant pour l'année universitaire. Les bourses peuvent être attribuées dans toutes les disciplines, toutefois comme les autres années, l'Ambassade de France souhaite notamment mettre l'accent sur trois thématiques : le français, la médecine et l'architecture.

Qui peut candidater ?

Tous les étudiants diplômés peuvent postuler au programme de bourses du gouvernement français, quelle que soit la discipline.

Les conditions sont :

- Etre citoyen de Bosnie-Herzégovine
- Avoir obtenu ou être en cours d'obtention du diplôme de fin d'études universitaires (M1, ou 4 années après la Matura). Les étudiants déjà inscrits en 5ème année ou les personnes salariées peuvent également candidater.
- Avoir un niveau de français suffisant pour suivre les cours en français (niveau B2 du cadre européen commun de référence pour les langues écrit et oral). Si l'étudiant postule sur un master au sein duquel les cours sont dispensés en anglais, l'étudiant devra alors suivre une formation linguistique intensive en français, une fois sur place.

Comment se fera la sélection ?

Parmi toutes les candidatures, le jury d'attribution des bourses retiendra plusieurs critères :

- Une priorité sera donnée aux étudiants souhaitant aller en France dans le cadre d'une coopération entre leur université d'origine et une université française ou dans le cadre des programmes de coopération privilégiés de l'Ambassade de France à Sarajevo,
- Les critères principaux sont la qualité du CV et celle du parcours universitaire, la motivation de l'étudiant et la pertinence de son projet d'études. Les étudiants doivent être précisément renseignés sur les établissements français dans lesquels ils souhaitent s'inscrire (informations disponibles sur le site de CampusFrance).
- Une attention particulière sera portée au projet professionnel de l'étudiant.

Où poser sa candidature ?

Les candidatures (CV + **Lettre de motivation**) sont à envoyer au plus tard le **mercredi 30 novembre 2011** à M. Pascal Fourneaux, Chargé de la mobilité universitaire: pascal.fourneaux@diplomatie.gouv.fr (copie à vasvija.basic@diplomatie.gouv.fr) ou par courrier à l'adresse du Service de coopération et d'action culturelle de l'Ambassade de France en Bosnie-Herzégovine, Mehmet-bega Kapetanovica Ljubusaka 16, 71000 Sarajevo.

NB : L'enregistrement des candidatures sera confirmé par un courriel de l'Ambassade de France, accusant réception de chaque dépôt de dossier par voie électronique ou postale.